

Communiqué de presse

Paris La Défense et Massy, le 25 novembre 2025

PullCOO et Agilauto Partage Pro lancent un service d'autopartage 100 % électrique pour les entreprises de Paris La Défense

PullCOO, en partenariat avec Agilauto Partage Pro, déploie le 1^{er} service d'autopartage 100% électrique inter-entreprises de Paris La Défense, le plus important quartier d'affaires européen. L'objectif est de faciliter les déplacements professionnels et personnels, réduire les coûts de mobilité et contribuer à la transition vers la mobilité électrique des entreprises et de leurs salariés.

L'autopartage : une réponse aux enjeux de mobilité durable des entreprises de Paris La Défense

Avec plus de 2 800 entreprises et 200 000 salariés regroupés sur 566 hectares, le quartier d'affaires Paris La Défense fait face à des défis de mobilité majeurs. L'autopartage, en alternative à la voiture individuelle et aux flottes d'entreprises souvent très coûteuses, constitue une réponse pour réduire le nombre de véhicules en circulation (1 véhicule en autopartage en entreprise remplace 3 véhicules en moyenne), diminuer les émissions de CO₂ tout en proposant un nouveau service de mobilité aux salariés.

Pour simplifier le passage à l'autopartage, PullCOO et Agilauto Partage Pro mettent à disposition des entreprises et de leurs collaborateurs une flotte de 6 véhicules électriques - 4 e-DS3 et 2 WEEZ (constructeur français Eon Motors) – qui sera étendue à 15 véhicules dès janvier 2026. Les voitures électriques seront en libre-service dans le parking Q-Park Centre – Grande Arche 24h/24 et pourront être réservées et déverrouillées via une application garantissant souplesse et autonomie aux usagers.

Les deux partenaires proposent aux entreprises intéressées par le service d'autopartage un forfait comprenant : une analyse des besoins en mobilité de leurs salariés, un accompagnement sur la conduite du changement, des opérations de communication pour promouvoir l'autopartage auprès de leurs équipes et bien entendu l'accès au service de tous leurs salariés. Ces derniers seront quant à eux accompagnés lors de leur première réservation tout particulièrement si c'est la première fois qu'ils conduisent un véhicule électrique. Le service sera facturé à l'entreprise ou au salarié utilisateur selon que l'usage soit professionnel ou privé et selon la durée de location : à la minute, à l'heure, à la demi-journée ou à la journée jusqu'à un mois.

Des bénéfices directs pour les entreprises et les collaborateurs

- **Engagement RSE** : réduction des émissions de CO₂ et amélioration de l'empreinte environnementale.

- **Optimisation des coûts** : une solution moins chère que la gestion d'une flotte traditionnelle.
- **Flexibilité** : réservation à la demande, disponibilité immédiate pour les déplacements professionnels et personnels.
- **Innovation** : un service digitalisé, simple et sécurisé.

« Avec PullCOO, nous souhaitons faciliter la vie des entreprises et de leurs collaborateurs en leur offrant une alternative crédible et durable à la voiture individuelle. Notre partenariat avec Agilauto Partage Pro nous permet de proposer un service fiable, flexible et tourné vers l'avenir. » Jérôme Ravet, Financier de PullCOO

« Ensemble avec PullCOO, nous permettons aux entreprises de Paris La Défense de s'engager vers une mobilité plus responsable. Le service d'autopartage électrique clé en main que nous lançons offre à leurs salariés un nouveau moyen de déplacement agile et pratique sur le temps professionnel comme personnel, notamment pour ceux qui ne disposent pas de leur propre véhicule. » Olivier Rossinelli, Directeur général d'Agilauto Partage

A propos de PullCOO

PullCOO, est née de la volonté de 5 entrepreneurs qui se sont associés pour concevoir, financer et déployer des solutions de mobilité durable adaptées aux besoins des territoires et des entreprises. Basées sur le partage (autopartage, covoiturage, mobilités douces partagées), elles s'adressent à des publics de confiance. Notre maître-mot : l'allègement des mobilités. Pour en savoir plus : <https://pullcoo.com/>

A propos d'Agilauto Partage

Agilauto Partage, filiale commune de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility et Crédit Agricole Leasing & Factoring, est le 1er service d'autopartage électrique du groupe Crédit Agricole. D'abord lancé en milieu rural pour répondre aux enjeux de mobilité des territoires où le groupe Crédit Agricole est naturellement présent, Agilauto Partage propose également sa solution d'autopartage en entreprise. Pour en savoir plus : <https://www.agilautopartage-ca.fr/>